



# JOURNAL DE LA HAYE.

**BUREAU DE LA RÉDACTION,**  
à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,  
derrière le *Prinsengracht* (Noordzijde).  
**BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES**  
**ANNONCES,**  
Chez M. Van Weelden, libraire,  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction *franco de port*.

**DE L'ABONNEMENT.**  
*La Haye. Provinces.*  
6 mois 26 fl. 30 fl.  
12 mois 48 fl. 60 fl.  
1 an 80 fl. 100 fl.  
**PAIX DES INSERTIONS.**  
Les premières lignes 1 fl. 50, timbre  
supplémentaire et 10 cts. par ligne en sus.

## LA HAYE 6 Mai.

*Amsterdamsche Courant*, dans lequel nous remarquons de temps en temps, indépendamment des nouvelles intéressantes et exactes qu'il publie, de très-bons articles raisonnés sur les affaires, contient sur le résultat du dernier emprunt, une appréciation qui nous paraît parfaitement juste et d'accord avec la manière dont nous mêmes, nous avons envisagé cette opération.

Voici une traduction de l'article de l'*Amsterdamsche Courant* sur la publicité avec laquelle le gouvernement traite tout ce qui concerne le crédit public. Aussi avons-nous vu dans le *Handelsblad*, l'avis du ministre des finances sur le résultat de ce fonds.

On a porté à la bourse un fonds à 4 p. c. et ce fonds y est resté, sans que le gouvernement ait eu besoin d'employer beaucoup d'efforts pour cela. Il n'a pas pu se procurer qui n'apprécie pas l'importance de ce résultat.

On a porté à la bourse un fonds à 4 p. c. et ce fonds y est resté, sans que le gouvernement ait eu besoin d'employer beaucoup d'efforts pour cela. Il n'a pas pu se procurer qui n'apprécie pas l'importance de ce résultat.

On a porté à la bourse un fonds à 4 p. c. et ce fonds y est resté, sans que le gouvernement ait eu besoin d'employer beaucoup d'efforts pour cela. Il n'a pas pu se procurer qui n'apprécie pas l'importance de ce résultat.

On a porté à la bourse un fonds à 4 p. c. et ce fonds y est resté, sans que le gouvernement ait eu besoin d'employer beaucoup d'efforts pour cela. Il n'a pas pu se procurer qui n'apprécie pas l'importance de ce résultat.

On a porté à la bourse un fonds à 4 p. c. et ce fonds y est resté, sans que le gouvernement ait eu besoin d'employer beaucoup d'efforts pour cela. Il n'a pas pu se procurer qui n'apprécie pas l'importance de ce résultat.

## Droits différentiels.

Le *Handelsblad* du 4 avance avec raison, que la Belgique devrait chercher le remède à la crise que subit son industrie, dans le système libéral de commerce, plutôt que dans tous ces systèmes restrictifs qui n'apportent aucun soulagement au malade. L'Angleterre a obtenu, non pas au moyen de son système douanier, mais en dépit de ce système et parce que l'Angleterre se trouve dans des conditions d'existence uniques, et sans similitude avec celles d'aucun autre pays.

Cet article remarquable du *Handelsblad* se termine ainsi : Le projet en question — nous regrettons sincèrement de ne pas en dire — nous a montré de nouveau que ce pays libéral est bien loin encore d'avoir la véritable notion de la liberté; et jamais l'iniquité du système d'exclusion ne nous a tant révoltés que maintenant, que nous voyons que les partisans de ce système se laissent entraîner jusqu'à recommander un projet de droits différentiels — qui a tout l'air de prendre sa source dans des intentions hostiles envers la Néerlande — et cela lorsqu'on vient de conclure un traité de commerce et de navigation — auquel la Néerlande de son côté a apporté toute la liberté possible.

des droits différentiels qui ne peuvent avoir d'autre but que de procurer un monopole à la navigation belge.

Si le tarif projeté de droits différentiels est adopté, le café, le sucre, le tabac et le thé ne passeront presque plus les frontières: ces articles seront importés en Belgique directement des endroits d'où ils proviennent, et avec des vaisseaux belges. Quelle en sera la conséquence inévitable? Le négociant le moins expert la devinera. Le commerce de la plus grande partie des provinces belges mourra de langueur; car, par suite de leurs relations commerciales avec nous, sur le pied de réciprocité, ces provinces avaient un débouché constant pour plusieurs des produits de leur sol et de leur industrie, et l'application des droits différentiels rendra en grande partie inutiles pour la Belgique les stipulations du dernier traité, qui lui ont été si avantageuses, c'est-à-dire celles concernant la navigation des eaux intérieures. Pour ce qui regarde l'autre moitié du pays, ou plutôt les provinces maritimes, et spécialement celle d'Anvers, elles pourront, à la vérité, se réjouir de la conservation d'un mode d'importation plus commode, mais pour qu'elles puissent en tirer réellement quelque avantage, il faudra que cette importation se fasse par des bâtiments belges ou naturalisés belges. Cet avantage, la population le paiera donc assez cher; car avec des conditions aussi restreintes, avec un choix aussi limité, à l'égard des moyens d'importation, la cargaison dite nationale et belge devra en tous cas l'emporter sur toute autre cargaison, qu'actuellement l'intérêt commercial attire, et qui alors devra être refusée et repoussée; mais le bâtiment devra donc faire voile à moitié freté — et ce sera la population qui a besoin de produits exotiques, de même que le fabricant qui cherche à placer ses produits à l'étranger, qui paieront la prime d'encouragement que par ce système précieux on pense faire gagner à la navigation nationale de la Belgique; car, ce seront la population et le fabricant qui la paieront cette prime: l'une par la hausse du prix des denrées; l'autre par la perte de son bénéfice.

Voilà, en peu de mots, quel sera le résultat de l'adoption des droits différentiels. Tout languira en Belgique pour le vain et chimérique satisfaction de posséder une grande flotte nationale, à laquelle on fera faire à distance de longues voyages, pour chercher à grands frais, ce qu'on a maintenant obtenu à des prix raisonnables, par le commerce d'échange. Mais il est évident que la majorité de la nation belge comprendra toute l'absurdité d'une pareille mesure, que l'on prétend lui faire accepter comme un bienfait national!

Aussi la protestation énergique de la chambre de commerce de Liège aura-t-elle du retentissement, il n'en faut pas douter.

Le roi est arrivé ce matin à 6 heures dans la résidence, de retour de son voyage à Tilbourg.

Le *Journal de Bruxelles* soutenait, il n'y a pas longtemps, que la Hollande n'avait aucun moyen de représailles contre la Belgique, au cas que ce pays adoptât des droits différentiels préjudiciables pour notre pays.

Un député belge a prononcé, dans le comité secret de mercredi dernier un discours contre ce système de réforme commerciale. Ce discours vient d'être publié par deux journaux, partisans zélés des droits différentiels. L'un et l'autre en suppriment une phrase, qu'ils remplacent par cette note entre deux parenthèses.

L'orateur entre dans le développement de quelques considérations très-graves que dans l'intérêt du pays nous ne croyons pas devoir livrer à la publicité.

Or, veut-on savoir à quoi se rapportaient ces considérations que les journaux belges n'osent faire connaître? Voici la phrase du discours de M. David, précédant immédiatement le passage dont on nous soustrait la connaissance.

Mais il y a encore une autre considération qui me préoccupe; pensez-vous, messieurs, que la Hollande soit dans l'impossibilité de paralyser votre mauvais vouloir sans en venir à un traité de commerce qui vous soit avantageux? N'y a-t-il donc pas d'autres remèdes à de certains maux que les palliatifs que vous prévoyez, que les concessions officielles? Je crois bien que oui, et je prie ici la chambre de bien vouloir me prêter un moment d'attention. Je profite du comité secret pour lui dire ma pensée sur la simplicité des moyens que possède la Hollande de paralyser ce qu'elle appellera votre mauvais vouloir envers elle.

## Affaires de France.

Deux sujets préoccupent vivement et exclusivement les journaux de Paris du 3 et du 4 mai. La réponse du roi Louis-Philippe à l'archevêque de Paris et le discours de M. de Montalivet à la chambre des pairs en faveur de l'amendement proposé par M. Segur-Lamoignon à l'art. 1 de la loi sur l'instruction secondaire.

Il paraît que le roi a prononcé sa réponse à l'archevêque d'une manière qui indiquait la contrariété que les paroles du prélat avaient causées à S. M. Le roi était tellement ému, dit-on, qu'il fut obligé de s'arrêter, en disant: «J'ai une extinction de voix qui m'empêche de continuer.»

Cet incident produisit une vive sensation parmi les assistants, et le soir même il y eut conseil des ministres au château. Le cabinet entier approuva la réponse du roi. On présume que cette circonstance ne restera pas sans influence sur les débats à la chambre des pairs, et qu'elle aidera à faire passer la loi.

Le *Journal des Débats* applaudit au «ferme et judicieux langage du roi.» «Le gouvernement de Juillet, dit ce journal, a depuis quatorze années donné assez de gages de sa bienveillance envers le clergé pour avoir quelques droits à la reconnaissance ou du moins à la justice de l'épiscopat; et nous trouvons qu'il n'y a ni justice ni convenance à porter dans le palais

du roi le jour de sa fête, l'expression des griefs chimériques et de prétentions excessives dont le jugement d'ailleurs n'appartient à la royauté qu'avec le concours des chambres et sous la responsabilité des ministres.»

Cette dernière phrase de l'article des *Débats* a été portée quo nous indiquerons à l'instant.

En attendant l'*Univers Catholique*, l'organe des jésuites en France, déclare que l'affaire est «au fond d'une importance médiocre» puisque, humainement parlant, l'église est forte par la charte et non par le bon vouloir du roi. Ce journal ajoute: «Si les paroles de Mgr. l'archevêque de Paris sont jugées aux Tuileries inconvenantes ou déraisonnables, il sera facile de se les épargner. Quant à la disgrâce, elle peut être un inconvénient, mais n'est un malheur, nous disons, pour les gens d'église: il sont même habitués à la considérer comme un titre de gloire lorsqu'elle a eu pour cause l'accomplissement d'un devoir.»

La même feuille cachant mal le dépit que lui cause la réponse du roi, y puise le sujet d'une réflexion passablement impertinente, que voici.

Lorsque M. Dupin, au nom de la chambre des députés, est venu complimenter le roi au sujet du mariage de Madame la duchesse d'Orléans, il a dit: «Elle n'aura point la morgue des cours, etc.» on ne voit pas que Sa Majesté ait répondu: «Je m'étais avisé de donner assez de poignées de main pour qu'il eût été inutile de me rappeler la morgue des cours de la manière dont je viens de l'entendre.» Il paraît qu'à la nouvelle cour, le soulier ferré a des privilèges qui n'appartiennent pas à la mitre.

Cet article de l'*Univers* provoque la remarque suivante du *Journal des Débats*:

«Eh bien! que pensent de cette tirade dévote les amis de la royauté de 1830? N'est-ce pas là un langage édifiant, plein d'unction, de mansuétude et de charité chrétienne? N'est-ce pas un gage de ce respect pour les pouvoirs établis dont le prêtre doit l'exemple au peuple, non pas seulement par obéissance à la loi politique, mais par observation de la loi religieuse? Nous ne voulons pas faire la leçon à ceux de nos amis qui protestent soi-disant libéraux du parti jésuitique sur le clergé: qu'ils lisent, et qu'ils jugent! Voilà la liberté telle que les jésuites nous la promettent: pourriez-vous le droit de tout dire et de tout faire, et pour la royauté, si elle finit même de résister, la raillerie et l'outrage, en attendant mieux!»

On assure du reste que la reine, connue par ses moeurs pieuses, se montre effrayée depuis quelque temps de la lutte qui s'est engagée entre l'université et le clergé, et que S. M. aurait fait usage de toute son influence pour amener le ministère à faire des concessions au clergé.

C'est à la reine, dit-on que les prélats adressent le plus directement leurs doléances, et l'on assure que c'est par suite de sollicitations de S. M., que M. de Montalivet, quoique malade et pouvant à peine se soutenir, s'est traîné samedi à la chambre des pairs, afin d'arracher quelques concessions en faveur de l'enseignement ecclésiastique.

Les paroles de l'intendant général de la liste civile, ont paru surprendre la chambre des pairs. On sait en effet que M. de Montalivet est le confident par excellence de la pensée du roi, et malgré les protestations de l'orateur, tout le monde a considéré son discours comme une manifestation destinée à atténuer les paroles sévères adressées la veille à l'archevêque de Paris.

Le *Journal des Débats*, qui traite toute cette affaire avec une véhémence et une aigreur, qui ne sont certainement pas en harmonie avec la haute raison, la sage politique et l'esprit de véritable justice qui anime le roi, ne s'est pas mépris sur la cause probable du discours de M. de Montalivet, et voilà ce qui explique comme nous le disions tout-à-l'heure, l'article écrit après la séance où M. de Montalivet avait, selon les *Débats*, fait une concession aux exigences du clergé. Cet article contient un avertissement indirect adressé à la couronne, que la volonté personnelle du roi ne saurait être d'aucun poids contre les résolutions présumées d'un des grands pouvoirs de l'état régulier: rement saisi de l'examen d'un projet de loi important, et dont le jugement n'appartient à la royauté qu'avec le concours des chambres et sous la responsabilité des ministres.»

Le discours de M. de Montalivet avait pour but de réfuter la doctrine de M. Cousin, d'après laquelle la philosophie doit dans son enseignement rester en dehors des dogmes de toutes les religions.

M. de Montalivet a rappelé l'article de la charte qui proclame la religion catholique, celle de la majorité des Français, et s'est prévalu de l'autorité de Napoléon, qui avait ordonné que la religion catholique serait la base de l'enseignement dans les collèges. Je ne puis donc admettre, a ajouté l'orateur que les dogmes de tous les cultes doivent rester complètement étrangers à l'enseignement de la philosophie. M. de Montalivet a donc proposé un amendement d'après lequel l'enseignement philosophique se réduirait dans les collèges aux éléments de la philosophie, ce qui rentre pour le fonds dans l'amendement de M. Segur-Lamoignon, que nous avons déjà fait connaître.

Le discours de M. de Montalivet a provoqué une réponse du baron de Daunant (protestant) qui attribuait aux paroles de M. de Montalivet le sens comme si les professeurs des collèges seraient obligés d'enseigner la religion catholique. Si c'était le cas, a dit M. Daunant, il faudrait en venir à l'idée de M. de Montalivet, celle d'avoir des collèges de catholiques et des collèges de protestants. «Je le déclare — ajoute l'orateur — les protestants n'accepteront jamais cette position; ils sont de la grande famille; ils doivent vivre avec elle, au milieu d'elle.» M. de Montalivet a protesté contre le sens attribué à ses paroles. Loin de proposer des collèges pour les protestants, il recommande d'éviter les nuances entre les élèves d'un même collège.

Mais d'un autre côté, M. de Montalivet trouve dans l'article de la charte qui proclame la religion catholique celle de la majorité des Français, quelque chose de plus que l'expression d'un simple fait ; il y trouve la déclaration de devoirs particuliers, etc.

On ne conçoit pas du reste, comment la proposition de M. de Montalivet pourra tranquilliser les esprits, que l'enseignement de la philosophie inculque pour la pureté de la loi. Car enfin, l'amendement proposé par le noble pair n'offre aucune garantie, que les éléments, auxquels il vent borner l'enseignement, ne soient également impies. Aussi beaucoup de personnes ne voient elles dans cet amendement qu'un moyen indirect, ou d'asservir la philosophie des collèges au clergé, ou de la supprimer afin d'en réserver le monopole aux séminaires.

La commission de la chambre des pairs, chargée d'examiner les amendemens de MM. Segur-Lamoignon et de Montalivet, a déclaré dans la séance du 3 mai, qu'elle était d'avis de ne pas accepter ni l'un ni l'autre. Néanmoins, reconnaissant que la chambre désirait une nouvelle rédaction, la commission a proposé d'ajouter à l'article 1<sup>er</sup> du projet.

La matière et la forme des examens du baccalauréat seront arrêtées par des réglemens délibérés en la forme des réglemens d'administration publique et sanctionnés par une ordonnance royale.

M. de Montalivet a repoussé cette rédaction qui ne lui paraissait pas satisfaisante. Le ministre de l'instruction publique a déclaré qu'il n'accepte l'amendement de la commission qu'avec cette modification, que la forme des examens du baccalauréat sera arrêtée par le ministre et non par des réglemens délibérés.

On ne saurait se méprendre sur la portée de l'amendement proposé par la commission de la chambre des pairs. La question a été portée par là sur un nouveau terrain. L'université et l'état formeront désormais, si l'amendement est adopté, deux personnes distinctes. L'université comme on sait est représentée par le conseil royal de l'instruction publique. Or, l'amendement de M. de Montalivet, accorde à l'état un droit de préséance, de tutelle, de contrôle dont le conseil d'état deviendra l'organe. Les ordonnances, portant règlement d'administration publique, sont aux termes des lois qui en ont déterminé la forme, délibérées en assemblée générale du conseil d'état tous les comités réunis et les ministres secrétaires d'état ayant été convoqués. Or cette forme étant exigée pour le programme du baccalauréat des lettres, l'enseignement secondaire aura contre l'abus que le conseil royal pourrait faire de son pouvoir, la double garantie du conseil d'état et du conseil des ministres.

Les dernières nouvelles de Paris sont du 4 mai. Ce jour les débats provoqués par l'amendement de M. de Montalivet n'étaient pas encore terminés. Toutefois il y a lieu de croire que la chambre des pairs donnera son adhésion à cet amendement. Pour terminer cet aperçu de l'état de l'importante question qui se décide en ce moment en France, nous reproduisons ici quelques lignes d'un journal qui défend avec zèle et talent les intérêts dynastiques. Voici comment s'exprime *La Presse*, à propos de l'article du *Journal des Débats* que nous avons mentionné plus haut.

Nous serions de l'avis du *Journal des Débats*, nous penserions avec lui que M. l'archevêque de Paris, aurait dû se borner à présenter au roi des vœux à l'occasion de sa fête, si la révolution de 1830 n'avait pas privé le clergé du droit de faire entendre sa voix à la tribune de la chambre des pairs. Il faut être équitable et reconnaître la situation exceptionnelle du clergé : toutes les classes de la société, l'Université, la magistrature, l'armée, le barreau, l'industrie, etc., sont appelées à participer à la discussion et à la confection des lois; toutes sont admises à faire valoir à la tribune leurs plaintes plus ou moins légitimes, à défendre leurs intérêts; le clergé seul fait exception à la règle, le clergé seul est privé d'organe dans l'une et l'autre chambre. Quel moyen a-t-il de porter à la connaissance du roi et du pays une vérité ou une réclamation qu'à tort ou à raison il croit utile ou fondée? Que le *Journal des Débats* réponde, si il le peut, à cette question. Pour être fort, il faut être juste.

Parmi les réponses du roi, on remarque encore celle faite au conseil royal de l'instruction publique. Voici cette réponse telle que le *Moniteur* la donne :

J'accueille comme toujours, avec plaisir les vœux du conseil royal de l'instruction publique, et j'apprécie son zèle à remplir les importantes fonctions dont il est chargé. Continuez à imprimer à la jeunesse de nos écoles, et amour du travail, ce goût des bonnes études, ce respect des lois, de la religion et de la morale, qui doivent être ses véritables guides dans les diverses carrières qu'elle peut être appelée à parcourir.

Lorsque je pris, il y a déjà de longues années, la résolution de faire asséoir mes fils sur les bancs des collèges, je pensai qu'il était utile qu'ils fussent de bonne heure en contact avec la génération au milieu de laquelle ils devaient vivre; et je trouvais qu'il était bon qu'ils pussent à la fois apprendre à connaître leurs contemporains et leur inspirer cette confiance si nécessaire aux princes pour accomplir les hautes missions auxquelles ils peuvent être appelés. Le résultat a répondu à mon attente, et, j'ose le dire, à celle de la France.

La chambre des députés a adopté le principe de la réclusion isolée le jour et la nuit, dans les prisons de France.

Voici l'article du projet de loi sur les prisons qui consacre ce principe : Les inculpés, prévenus et accusés seront séparés les uns des autres pendant le jour et la nuit. Chacun d'eux aura une cellule suffisamment aérée, saine et sèche. Une heure au moins d'exercice en plein air, sera accordée tous les jours à chacun d'eux.

Il est à remarquer toutefois, que l'on a encore atténué la rigueur en décidant que les prisonniers pourront être visités par leurs avocats, leurs parents et amis, et que même dans certains cas à déterminer par les directeurs des prisons, ils pourront avoir des communications avec d'autres prisonniers.

La chambre des représentants belges a continué dans sa séance du 4 mai, la discussion sur la réforme commerciale.

Un membre M. Rodenbach a annoncé un amendement qui aura pour but de porter de 25 francs par tonneau à 35 francs 50 centimes, la proportion à ajouter aux navires belges qui importeront directement du café.

La chambre avait décidé, dans plusieurs jours, qu'elle s'occupait hier de premier lieu des conclusions de la commission des pétitions sur la requête de quelques marchands de vins, relative à l'entrée des vins de France par la frontière hollandaise, avec le bénéfice de la réduction de droits stipulée par la convention du 16 juillet 1842. Cette discussion ne semblait devoir prendre que quelques instans, et elle a rempli presque toute la séance, plusieurs orateurs ayant élargi considérablement le débat, l'ayant porté sur la convention de 1842, et sur son exécution par la France, notamment en ce qui concerne l'entrée des toiles.

M. le ministre des finances a reproduit les explications qu'il avait déjà données sur les considérations qui ont engagé le gouvernement à autoriser l'entrée des vins de France par la frontière hollandaise, aux mêmes conditions que par mer ou par la frontière française. Le gouvernement, a dit le ministre, n'a pu s'y refuser dès lors qu'une enquête a eu constaté qu'il n'y avait pas à craindre l'importation de vins sophistiqués, et que le gouvernement français déclarait d'ailleurs ne la point redouter. M. Mercier a annoncé qu'au surplus des mesures seront prises pour la justification de l'origine des vins, et il a dit aussi qu'il était informé que le gouvernement néerlandais avait l'intention de faire droit aux réclamations qui lui ont été adressées afin de lever le droit différentiel existant à l'importation des vins par terre, de Belgique en Hollande, ce qui établirait à cet égard une parfaite réciprocité de traitement.

MM. Osy, d'Elhonnigne, Delehaye et de Haerne ont soutenu que la convention ne pouvait être interprétée, ni son application étendue, comme l'a fait le gouvernement, et sur la proposition de l'honorable député d'Anvers, la pétition a été renvoyée au ministre des finances avec demande d'explications.

### Question de tabacs.

Le *Précurseur d'Anvers* publie l'article suivant : A l'ouverture de la séance d'hier de la chambre des représentants, M. de Corswarem a présenté le projet de loi sur les tabacs amendé par la section centrale.

La base du système est changée, la section centrale le modifie en ce sens qu'elle repousse le droit prohibitif et le droit à la fabrication. Elle se borne à un droit d'accise de 26 fr. par 100 kilog. sur le tabac indigène et de 30 fr. sur le tabac exotique. Les droits de douanes restent les mêmes que ceux qui existent aujourd'hui.

Malgré ce remaniement qui est assez important, le principe délégué du projet de loi ministériel reste debout : la section centrale comme le gouvernement, atteint profondément et le commerce et la fabrication des tabacs.

Eh quoi ! lorsque le pays vient d'apprendre par la bouche des ministres du roi, que tout espoir de traiter avec nos voisins semble perdu ;

Quand on proclame à la tribune nationale, que le temps est venu pour la Belgique de se replier sur elle-même, c'est-à-dire que le moment est là de faire jouir ses régnicoles de tous les avantages auxquels ils ont droit ;

Pendant qu'on crie tout cela bien haut, nous voyons nos hommes d'état aidés d'une partie des députés du pays (par la section centrale) débiter, d'un trait de plume, la ruine d'une de nos principales branches commerciales et industrielles !

Nous verrons les suites d'une marche aussi déplorable... Une vive agitation régnait à notre bourse de ce jour, où l'on ne s'entretenait que du rapport déposé par M. de Corswarem.

### Affaires d'Angleterre.

LONDRES, 4 mai. Nous avons lieu de croire que la charge de gouverneur-général des Indes sera conférée à sir Henri Hardinge, et que cette nomination aura lieu avec l'assentiment sincère de la couronne et du comité des directeurs, que par conséquent elle sera un effet de la bonne intelligence qui règne entre les autorités qui sont directement responsables du choix d'un gouverneur-général. (Times.)

Sir James Graham, ministre de l'intérieur, a éprouvé hier un nouvel échec à la chambre des communes. Il s'agit du bill sur les rapports des maîtres et des serviteurs, présenté par M. W. Miles, et dont le ministre de l'intérieur avait adopté le principe et appuyé les dispositions. Ce bill contenait des clauses très rigoureuses et des pénalités sévères contre la classe des domestiques. C'était, en un mot, selon l'expression de M. Duncombe, un bill en faveur du fort contre le faible. Après une discussion animée, la chambre a rejeté par 97 voix contre 54 le projet, en adoptant la motion d'ajournement à six mois, par M. T. Duncombe.

Un homme du nom de Xuerb, natif de Malte et conséquemment sujet britannique, fut arrêté dernièrement par les autorités de Tunis, sous l'accusation d'avoir commis un meurtre. Il fut ensuite jugé légalement et condamné à mort, en présence du consul anglais et des employés de ce consulat. Comme tout s'était passé dans les règles, que justice devait être faite, que l'affaire avait pu être soumise auparavant au gouvernement anglais, et que Xuerb était également condamné par l'avis du juriconsulte de la couronne, le consul ne crut pas devoir intercéder pour le coupable.

Mais voilà que la presse de l'opposition dirige ses attaques contre ce consul et l'accuse de n'avoir eu ni le pouvoir, ni la volonté de sauver ce malheureux maltais, d'une mort ignominieuse et non méritée.

Cette agression injuste est repoussée avec force par le *Times*, qui dit à ce sujet :

Aucun des exploits de don Quichotte, ne prouve mieux sa démence, et n'est aussi directement en opposition avec les intérêts de l'ordre public, que la promesse mémorable par laquelle il met en liberté une chaîne de galériens. Eh bien, nous voyons que, par un étrange revirement de leur sympathie et à l'aide d'une altération grossière des faits, l'opposition stigmatise de ses phrases les plus virulentes un consul et des fonctionnaires anglais, parce qu'ils n'ont entravé pas le cours légal de la justice, par un abus de leur caractère politique, et parce qu'ils refusent

d'abriter sous le pavillon britannique des criminels qui veulent échapper ainsi au châtement mérité. C'est un excès de don Quichottisme, que de prétendre, que le droit que nous nous

doive être étendu jusqu'à assurer l'impunité au coupable. On répand le bruit que le consul français s'est efforcé de faire échouer l'expédition de Malte, alléguant que le général Louis-Napoléon est le protecteur du christianisme en Barbarie, tout comme en Chine. Le *Times* révoque le bruit en doute, mais dit-il, si le consul français a vraiment agi de la sorte, il faut que sa conduite soit examinée et nul doute que si notre gouvernement ne s'empresse de demander des éclaircissemens à ce sujet.

### Rappel de lord Ellenborough.

La cause du rappel de lord Ellenborough est toujours un mystère, et il convient de suspendre tout jugement prématuré, sur cette mesure remarquable jusqu'à ce que le motif en soit connu. Nous résistons en attendant, les points les plus saillans que présente cette affaire.

Lord Ellenborough marchait dans la voie que suit le gouvernement anglais, et agissait de concert avec le ministère. Il venait de remporter une victoire signalée. D'après les dernières nouvelles reçues des Indes, il n'y a pas de mésintelligence avérée entre le gouverneur-général et les fonctionnaires civils de son administration ; l'armée est éblouie de lui. Cependant les directeurs de la compagnie se décident à le rappeler ; le gouvernement, instruit de cette résolution, s'y oppose et proteste contre une pareille mesure ; la compagnie passe outre et la presque totalité de ses directeurs votent le rappel, qui est prononcé. L'Angleterre s'émeut ; le parlement adresse des interpellations aux ministres. Sir Robert Peel déclare que la compagnie est dans son droit — et en effet pour n'avoir été jamais exercé, le droit de destituer le gouverneur-général n'en appartient pas moins incontestablement à la compagnie. — Le comité des directeurs, dit encore le premier ministre — a fait connaître au gouvernement les motifs de cette mesure extrême ; mais le gouvernement n'a pas approuvé ces motifs, il ne les a donc pas acceptés. Enfin le comité des directeurs est du même système politique que le ministre actuel. Certes, le cas est extraordinaire et vaut la peine de fixer l'attention.

Tandis que la cour des directeurs de la compagnie des Indes rappelle lord Ellenborough, nous voyons par les journaux de Calcutta, que la population de cette capitale l'a reçu avec des démonstrations d'enthousiasme, à son retour de l'expédition de Gwalior. Cette brillante campagne semble avoir accru considérablement la popularité du gouverneur-général, à tel point, que les journaux qui combattaient sa politique, se taisent aujourd'hui sur ses actes, en présence des manifestations publiques et spontanées, dont ils sont témoins.

### Affaires d'Espagne.

MADRID, 27 avril.

Le général Narvaez qu'on a représenté comme voulant exercer une espèce de dictature toute militaire et extra-légale, se trouve au contraire complètement en désaccord avec le cabinet au sujet de plusieurs mesures adoptées par celui-ci. Sa pensée était qu'il fallait immédiatement organiser le pays, que pour cela on pouvait bien se mettre dans le cas d'avoir à demander plus tard un bill d'indemnité aux chambres ; mais si l'on ne se sentait pas assez fort pour entreprendre cette rude tâche, le général voulait qu'on en appelât au concours des chambres et que le cabinet, appuyé par elles, mit à couvert sa responsabilité et assurât l'avenir du pays.

De façon ou d'autre, l'opinion de l'honorable général a toujours été qu'il fallait se hâter de rentrer dans le régime légal ; cette opinion, fortement exprimée, a amené la dissidence qui règne entre le vainqueur d'Ardos et le ministère qui s'est politiquement formé sous son patronage ; et cette dissidence, grâce à des propos plus ou moins inexactement rapportés, est venue à ce point, qu'un rapprochement semble impossible. La retraite de ce général Narvaez serait un événement bien fâcheux, attendu que tous les cercles politiques, commencent-ils à s'émouvoir de cette situation.

D'un autre côté, le journal espagnol le *Heraldo*, le principal organe de l'opinion à laquelle appartient le général Narvaez, déclare en ces termes son opposition au ministère :

Pour des raisons très-puissantes, nous nous rangeons dès ce jour du côté de l'opposition : un devoir impérieux nous y oblige. Le ministère, par son inaction, porte un véritable préjudice à notre parti et il n'est plus permis de se taire.

Il y a dans le cabinet des personnes, et notamment le ministre de la marine, M. Portillo, qui appliquent les effets du système que nous avons fait voir à des intérêts qui ne sont pas ceux des hommes compromis dans l'ordre actuel des choses. Ce fait grave, ajouté à beaucoup d'autres, nous détermine à retirer notre appui au gouvernement, et nos nombreux amis auront la même défiance que nous. Certains ministres méritent nos sympathies et notre confiance, mais cela ne suffit pas. Nous avons besoin de voir le pouvoir entre les mains d'un ministère complet, uniforme et vigoureux.

On écrit d'autre part : L'article publié par le *Heraldo* a un caractère trop significatif pour ne pas être aujourd'hui le sujet de toutes les conversations. Aussi parle-t-on plus que jamais de modification ministérielle. Les rumeurs sont très-contradictoires. Suivant l'une tout le ministère serait changé ; suivant l'autre, il y aurait recomposition du cabinet, enfin il est des personnes qui disent que le ministre de la marine, M. Portillo, sera sacrifié. La mésintelligence entre le cabinet et certains membres du cabinet et le général Narvaez paraît être la véritable cause de cette crise, dont personne ne se dissimule la gravité.

A ces motifs très-graves par eux-mêmes est venu se joindre un incident de la plus grande importance. M. le ministre de la marine a provoqué un conflit entre lui et le directeur et capitaine-général de l'armée navale, M. don Ramon Romey. Or, que M. Romey ayant demandé une augmentation dans les dépenses destinées aux frais de ses bureaux, M. Portillo lui enjoignit d'envoyer les comptes avec les pièces justificatives, c'est-à-dire les documents qui font foi de ce qui se dépense en éclairage, en papier, plumes, etc.

Le général Romey, a présenté sa démission. Il est à craindre que cet incident accélère la crise ministérielle.

L'opposition de la presse périodique semble vouloir plus de consistance. Outre l'*Eco del Comercio*, le *Tiempo*

... dans un esprit sévère et hostile les actes du gouverne-  
... baissés main qui a eu lieu le 27 du palais à l'occasion de  
... versaire de la naissance de la reine Christine, a été très-  
...  
... de la prochaine mise en liberté de la plupart des dé-  
... ont été incarcérés pour complicité dans l'affaire d'A-  
... et Carthagène. Ils seront rendus à la liberté sous caution  
... l'issue définitive du procès.  
... de voir, les bruits de modifications ministérielles prennent  
... consistance. On désigne, comme devant entrer dans la  
... administration, MM. Viluha, Mon, Pidal, Olivan, Nar-  
... Bravo, Murillo et Armeró. Ce sont les bruits de ville.  
... At pu tard, il fallait que ces événements arrivassent, Marie-  
... taine ne pouvait pardonner à Gonzales Bravo les injures  
... qu'il avait adressées dans son journal, il fallait qu'il tom-  
... l'occasion a été mise à profit. Maintenant chacun fait son  
... ministère, mais rien n'est encore arrêté, l'enfantement sera long,  
... les aspirans au pouvoir sont nombreux; ce qui paraît  
... plus probable dans tous les on dit, c'est que le général Nar-  
... sera chargé de la formation du cabinet et déjà il a fait choix  
... Mon pour ministre des finances, attendu qu'il refuse d'en-  
... dans toute combinaison où se trouverait M. Carrasco.

### Nouvelles de Chine.

Didon est à Whampoa. Elle est allée recevoir 3 millions de  
... des Chinois. C'est une partie de l'argent qu'ils ont versé  
... du traité. Une partie de cet argent doit servir aux besoins  
... gouvernement de Hong-Kong, et une autre partie sera en-  
... en Angleterre, les deux tiers restans seront expédiés à  
...  
... Yitco, prince du sang, avait été exilé en Mantchourie à cau-  
... d'un crime qu'il avait commis. Là il contracta mariage avec une  
... de la classe inférieure. L'empereur est si indigné de cette  
... alliance qu'il l'a banni pour trois ans et l'a envoyé dans l'A-  
... moor.

La Gazette de Hong-Kong du 30 janvier contient une ordon-  
... rendue par sir H. Pottinger, gouverneur de Hong-Kong,  
... pour objet de soumettre aux lois anglaises tous les sujets  
... de la reine Victoria résidant dans les possessions de l'empereur  
... de la Chine, qui se trouveraient à bord de vaisseaux à 100 milles  
... de la côte de la Chine. Les cours de justice de Hong-Kong auront  
... jurisdiction sur eux en matière civile et religieuse.

### Faits Divers.

Après l'Almanach royal de Madrid, on compte dans l'armée  
... sept cents officiers généraux; or, comme l'armée  
... ne doit pas dépasser soixante-dix mille hommes, il  
... d'après ce nombre, qu'il y a un général pour cent sol-  
... Si nous suivons la proportion, nous trouverons qu'un co-  
... nnel n'aura plus que quatre hommes à commander, et par con-  
... qu'il faudra supprimer les sergens et les caporaux. Si le  
... gouvernement continue, comme il l'a fait jusqu'ici, de prodi-  
... le grade de général, il y aura bientôt quatre généraux  
... pour un soldat; et alors, au lieu d'envoyer, comme autrefois,  
... une patrouille composée de quatre hommes et un caporal, on  
... marcher quatre généraux et un homme.

Il vient d'être trouvé, à Noyon, un petit pot en terre grise  
... grossièrement travaillé, qui, d'après un antiquaire, paraît  
... de plusieurs siècles, et qui renfermait dix-huit pièces en  
... dont deux de Charles IX, cinq de François Ier, une de Louis  
... de Henri II, à écusson surmonté de hérisson; une de  
... Charles V, sept pièces d'Espagne, dont plusieurs de Philippe Ier,  
... de Portugal.

Le célèbre barde gaélique, Alasdair Buidhe MacIodhain,  
... de mourir à 84 ans, à Gairloch, comté de Ross. Il est le  
... des lairds de Gairloch qui lui faisaient une pension. Il ne  
... qu'un barde des Highlands, Mac-Coi, l'auteur de Loch-  
... une note; il y a peu d'années, un pauvre gentilhomme  
... Les bardes sont éteints. — Non, reprit Alasdair, mais  
... qui les rêcompenaient, ne sont plus.

Les détails sur vains sont transmis à la Presse à l'occasion  
... opération césarienne pratiquée par des médecins de la  
... de Guéret.

Il agit d'un fait rolique, en son genre, qui s'est passé dans  
... des communes rurales du département de la Creuse, et qui  
... resté inconnu jusqu'à présent:

Il y a quelques années, une pauvre femme du bourg de La-  
... payre est morte à la veille de faire ses couches. Au moment de  
... dans le berceau, la femme chargée de l'ensevelir s'a-  
... perçut que l'enfant qu'elle portait donnait des signes de vie,  
... cependant que cette infortunée fut morte de la veille. On  
... en informer M. de la Rochette, maire de la commune qui  
... s'occupa au lit par un coup de feu qui lui avait fracassé la  
... gauche. Le maire envoya aussitôt chercher un médecin;  
... la grande distance qui séparait le domicile de celui-ci de  
... ne permettant pas d'espérer qu'il arrivât bientôt, et  
... les signes de vie que donnait l'enfant paraissant de moins en  
... sensibles, le maire se transporta auprès de la malheureuse  
... et là, sur les instances du desservant, et en présence de  
... personnes, il procéda à l'ouverture de la défunte, et  
... la satisfaction de tirer du sein de la mère, morte, comme  
... de vie, de la dire, de la veille, une pauvre petite créature pleine  
... de vie, qui fut reçue avec les plus vives acclamations de toute la  
... et portée en triomphe à l'église par M. le curé lui-  
... administra le baptême.

On a signalé, dans ces derniers temps à Paris, des vols  
... nombreux commis dans les lieux de réunion, tels que noces et

enterremens, aux sermons des prédicateurs en vogue, aux con-  
... certs des artistes en renom. La Gazette des Tribunaux annonce  
... le 3, l'arrestation de trente-neuf individus associés pour cette  
... exploitation du bien d'autrui sur une grande échelle. Cette  
... troupe, parfaitement organisée à ce qu'il paraît, était désignée  
... sous le nom de la bande belge, soit parce que, les affiliés, étaient  
... originaires de Belgique, soit parce qu'ils avaient souvent opéré  
... dans ce pays, à l'occasion des grandes fêtes qui s'y sont don-  
... nées. Les profits que faisait cette bande permettaient aux asso-  
... ciés d'être mis avec élégance. Quelques femmes en faisaient  
... partie, et leur costume, toujours décent et distingué, écartait  
... les soupçons.

— Voici l'origine du mot budget qui joue un rôle si im-  
... portant dans les gouvernemens constitutionnels. Lorsque le cé-  
... lèbre ministre Pitt allait présenter au parlement anglais les états  
... des recettes et des dépenses présumées de l'année suivante, il  
... apportait tous ses projets de loi et ses plans de finances dans un  
... gros portefeuille de cuir, qu'on nomme en anglais budget. Cha-  
... que fois que Pitt arrivait au parlement avec son énorme portefeu-  
... lle sous le bras, on s'écriait: « Ah! voilà le budget! » Le  
... mot est resté et a été généralement adopté depuis.

Neustadt, au pied du Haardt, 27 avril. Cette après-midi, en-  
... tre 3 et 4 heures, un sombre nuage a passé sur notre ville dans  
... la direction Sud et par un ciel du reste à peu près serein. Il est  
... tombé des grêlons assez gros, et l'on a entendu de très-près  
... deux violens coups de tonnerre. Non loin de la Waldmanns-  
... bourg, dix à onze hommes, qui travaillaient dans les vignes ont  
... cherché à s'abriter sous un pommier. La foudre tombe et cinq  
... d'entre eux gisent sans vie. Un chirurgien, M. Frankenstein, qui  
... se trouvait à peu de distance, accourt sur ce théâtre d'horreur,  
... administre aussitôt les secours de l'art, et pendant qu'un de ces  
... ouvriers, qui avait moins souffert de l'atteinte, reprend connais-  
... sance, on parvient à en rappeler deux autres à la vie; mais en-  
... vers deux de ces hommes tous les essais demeurent infructueux.  
... L'un de ces derniers laisse une pauvre veuve avec quatre enfans  
... en bas âge dans la plus grande misère; l'autre, une jeune veuve  
... avec un enfant.

L'arbre sous lequel étaient ces gens n'a point souffert, tandis  
... que leurs habits et leurs bottes étaient méconnaissables à force  
... d'être déchirés. Un bonnet avec une partie de la chevelure, puis  
... d'autres vêtemens étaient accrochés au haut de l'arbre; tous  
... leurs outils de vigneron ont été lancés au loin et ont pu être  
... retrouvés jusqu'à présent.

— A peu de distance de l'ancien château de Roquefort (Ariè-  
... ge), un habitant de la commune de ce nom vient de découvrir  
... dans un tertre peu élevé une quantité de pièces d'argent (blanc)  
... à l'écu du règne de Charles VI, valant dix deniers. Il y avait  
... aussi dans ce petit trésor, qu'on évalue à près de 20,000 fr.,  
... quelques pièces d'or de la même époque.

— On écrit de Dresde (Saxe), le 20 avril:

Un duel déplorable vient d'avoir lieu à Tharandt entre deux  
... élèves de l'académie royale forestière de cette ville, à peine  
... âgés de 17 ans, le comte de Seckendorf et le baron de Wender.  
... L'arme convenue était le pistolet. M. de Wender tira le premier,  
... sa balle atteignit M. de Seckendorf à la tempe, et aussitôt cet in-  
... fortuné jeune homme est tombé raide mort. M. de Wender a pris  
... la fuite, mais on vient de l'arrêter à Freyberg, et il sera traduit  
... devant les tribunaux. La cause de ce duel a été des plus futiles:  
... une discussion au sujet d'une partie de billard.

— On vient de faire à Lausanne une découverte littéraire as-  
... sez curieuse, celle de vers inédits de Clément Marot, et d'une  
... épître, aussi en vers, de Catherine de Médicis.

Le manuscrit est du milieu du 16<sup>e</sup> siècle, et il n'y a pas de  
... soupçon possible quant à l'authenticité. C'est un petit in-folio  
... de 282 pages et d'une assez belle écriture gothique.

— On a apporté à Windsor-Castle, pour présenter au prince  
... Albert la tête et les cornes d'un bœuf monstrueux tué à Durham.  
... Cet animal qui était né à Ennardale, Cumberland, avait 18 pal-  
... des de haut, et la carcasse seule pesait 5128 livres. Ce qu'il y a  
... de plus remarquable dans la tête, ce sont les cornes: elles ont  
... 10 pouces de circonférence, à peu près la grosseur du corps d'un  
... homme à leur base, et elles sont longues de quatre pieds. La tête  
... et les cornes de l'animal détachées du corps pèsent 260 livres.

— Le Times publie la statistique suivante du mouvement des  
... ports de la Grande-Bretagne pendant l'année 1843:

En Angleterre seulement le nombre total des vaisseaux à voi-  
... les au-dessous de 50 tonneaux, enregistrés dans les divers ports  
... au 31 décembre 1843 s'élevait à 6,155 portant 185,832 ton-  
... neaux. Le nombre des bâtimens à voiles au-dessus de 50 ton-  
... neaux, à la même époque, était de 10,672 jaugeant 2,019,414  
... tonneaux. Le chiffre intégral des bateaux à vapeur au-dessous  
... de 50 tonneaux était de 337, tonnage 8,119; au-dessus de 50  
... tonneaux 309, tonnage 63,923. En Ecosse, le nombre des bâti-  
... mens à voiles enregistrés s'est élevé à 3,549, dont 1,215 au-  
... dessus de 50 tonneaux, et 128 bateaux à vapeur, dont 97 au-  
... dessus de 50 tonneaux, tonnage 481,670. En Irlande, le nom-  
... bre des navires à voiles s'est élevé à 1,291, dont plus de la moi-  
... tié jaugeait plus de 50 tonneaux, et 81 bateaux à vapeur, dont  
... 76 au-dessus de 50 tonneaux. Tonnage complet, 198,469. Le  
... total général des navires à voiles entrés en Angleterre, en 1843  
... s'est élevé à 198,295; en Ecosse, à 19,053; en Irlande, 16,478.  
... Le nombre des navires sortis a été respectivement de 108,105,  
... de 19,788 et de 9,979. Total général des bateaux à vapeur en-  
... trés en Angleterre, 9,294; en Ecosse, 2,688; en Irlande, 2,651  
... sortis, pour l'Angleterre, 3,992; l'Ecosse, 2,311; l'Irlande,  
... 2,989. Tonnage général des navires dans le Royaume-Uni,  
... 1843, 12,532,307 tonneaux. — Tonnage des navires sortis,  
... 12,571,031. Voilà pour le commerce et la navigation du littoral.  
... Passons aux colonies. Dans l'année 1843, il est entré aux  
... ports du royaume-uni pour les colonies 6,404 navires jaugeant  
... 1,405,054 tonneaux. Il en est sorti 6,264 jaugeant 1,427,233.  
... Le nombre total des vaisseaux étrangers à l'entrée et à la sortie  
... a été de 45 et 36.

En 1843, le nombre des bateaux à vapeur entrés venant de  
... nos colonies a été de 344; tonnage, 72,477. Sortis, 357; tonnage,  
... 80,185. Le chiffre total des navires à voiles entrés des ports étran-  
... gers dans les ports du royaume-uni et des îles du canal s'est élevé  
... à 11,263; total du tonnage, 17,372. Navires sortis pour des ports  
... étrangers, 11,228; tonnage, 1,791,755. Chiffre des navires  
... étrangers entrés et sortis, 8,259 et 7,375. Le nombre des ba-  
... teaux à vapeur anglais entrés et sortis a été de 2,439 et 2,314.  
... Le nombre des bateaux à vapeur étrangers a été de 533 et 548

entrés et sortis. Le nombre des vaisseaux à voiles construits et  
... enregistrés, en 1843 dans les ports du royaume, s'est élevé à  
... 653; tonnage, 77,034. Nombre des navires à vapeur, 65; ton-  
... nage, 83,097. Nombre des navires échoués, vendus et dématés  
... en 1843, 778; tonnage, 132,732.

— Un journal français publie les détails qui suivent sur de es-  
... sais que les savans étudient avec un vif intérêt:

M. le docteur Payerne a fait hier dans la Seine, vis-à-vis le  
... palais d'Orsay, une nouvelle expérience de sa cloche à plongeur.  
... La veille il était resté 3 heures 25 minutes sous l'eau, en com-  
... pagnie de M. Poirée, ingénieur divisionnaire, membre d'une  
... commission spéciale nommée par M. le ministre des travaux  
... publics.

Hier, l'épreuve n'a duré qu'une demi-heure; 4 personnes  
... sont descendues dans la cloche, MM. Dumas et Reynault de l'in-  
... stitut, M. Deloffre, capitaine de vaisseau, et M. le docteur  
... Payerne. — M. de Bonnefoux, capitaine de vaisseau, et les au-  
... tres commissaires désignés par M. le ministre de la marine, sont  
... demeurés sur le rivage. A quatre heures la cloche avait entière-  
... ment disparu sous l'eau, dont la hauteur était de 2 mètres 25  
... centimètres. Les expérimentateurs n'ont éprouvé aucune gêne  
... dans la respiration quoique la cloche n'eût qu'une capacité de 3  
... mètres cubes. Les commissaires se sont déclarés satisfaits et  
... n'ont pas cru devoir prolonger plus longtemps l'expérience, la  
... regardant aussi complète au bout de 30 minutes que de 30 heu-  
... res. Ils ne tarderont pas à publier leur rapport.

Le grand mérite de la cloche de M. Payerne consiste dans  
... l'absence de toute communication avec l'air extérieur. Les trois  
... mètres cubes environ d'air atmosphérique qu'elle renferme  
... suffisent pendant un temps indéfini à la consommation du plon-  
... geur, aux conditions suivantes:

Il faut que l'acide carbonique, produit incessant de la respi-  
... ration, soit absorbé à mesure qu'il se forme, sans quoi l'air de la  
... cloche se trouverait promptement vicié. Il faut, en outre, si le  
... séjour dans l'eau doit être longtemps prolongé, qu'une certaine  
... quantité d'oxygène vienne remplacer dans la cloche celui qui a  
... été dépensé, car autrement la cloche finirait par ne plus contenir  
... que de l'azote.

La première de ces deux conditions est remplie au moyen  
... d'un ventilateur, à action continue, qui aspire l'air de la cloche,  
... pour lui faire traverser une solution aqueuse de potasse caustifi-  
... fiée par la chaux; l'acide carbonique est retenu par l'alcali,  
... avec lequel il se combine.

La seconde condition peut être obtenue de deux manières:  
... soit en se servant d'oxygène, comprimé à l'avance et renfermé  
... dans un cylindre de cuivre, qui règne circulairement à la base  
... de la cloche, soit en dégazant ce gaz de certaines substances  
... qui ont la propriété de l'abandonner facilement, sans être sou-  
... mises à l'action du feu, telles que le peroxyde de potassium.

La cloche est à doubles parois; dans la cavité, produite par  
... cette disposition, M. Payerne introduit de l'air comprimé et de  
... l'eau. Cet air comprimé est à deux fins: d'abord, quand la  
... cloche commence à descendre dans l'eau, l'ouverture d'un ro-  
... binet en fait sortir une quantité suffisante pour contre-balancer  
... la pression de l'eau et empêcher que cette eau ne monte dans  
... la cloche; puis, avec la force de compression qui lui reste encore,  
... il pèse sur l'eau avec laquelle il est renfermé, et cette eau,  
... s'échappant par un robinet particulier, va faire mouvoir, au  
... moyen d'un mécanisme ingénieux, le ventilateur dont il a été  
... question plus haut.

**Koninkl. Nederd. Schouwburg.**  
Op Dingsdag 7 Mei 1844 (N<sup>o</sup> 47 in het abonnement.)  
**Aballino, de Grootte Bandiet,**  
Treurspel (in proza) in vijf bedrijven, naar het hoogduitsch van Zechokke.  
Met eenige doelmatige veranderingen.  
Waarin de rol van Aballino, door den heer W. Rosenveidt, en die van Ro-  
samunda, door mejufvrouw Rosenveidt vervuld zal worden.  
De aanvang precies ten 7 EENEN uren.

**ANNONCES**  
An English-Lady who has been accustomed to teach the ordinary branches  
of education in her own country; including drawing and music, is desirous of  
an engagement in a family on the continent, where the aid of an instructrice  
may be required.  
Unexceptionable references can be given; on application to A. B. care of  
van Dorp and Heringa, Booksellers, Utrecht. 6383.

**SALON DES VARIÉTÉS**  
van den Heer J. E. DUPORT,  
IN DE NIS, TE AMSTERDAM.  
Staande het nieuwe fraaije weingerigte Schouwburg-Lokaal,  
op het Plein, te 's Gravenhage.

Dingsdag, den 7 Mei 1844. **Het Buskruid-Verraad in 1644.**  
nieuw geschiedkundig blijspel met zang in twee bedrijven; naar het Emsch  
NA HETZELVE:  
**De Rijkdom der Armen,** blijspel met zang in één bedrijf  
naar het Fransch.  
Aanvang des avonds ten half negen ure.  
Prijzen der plaatsen: Eerste rang f 1.49. Tweede rang f 1.00. Derde  
rang f 0.50. 6384.

**EXPOSITION**  
**DU MUSÉE ROMAIN.**  
Breveté par S. M. le Roi des Belges.  
M. GONTARD a l'honneur d'annoncer au public que son Musée  
Romain, exposé pour la première fois dans cette résidence, sera ouvert  
à partir de dimanche 5 Mai.  
Il est placé sur le Plaats, le premier en venant du Gevangen Poort. 6374.

**SALON DES VARIETES VAN AMSTERDAM,**  
ONDER DIRECTIE VAN

**P. Boas en N. Judels,**  
staande met hun geheel nieuwe Schouwburg-Lokaal op het Plein, de eerste Tent van de Grootte Societeit.

**Voorloopig bericht.**  
Door het Edel Achtbaar Bestuur begünstigd met de toestemming, om geprende de Gravenhaagsche Kermis, eenige Tooneelvoorstellingen op te voeren, zoo nemen de Ondergetekenden de vrijheid, zich bij deze in de proclatie van het kinstminnend publiek aan te bevelen.

Het geheel nieuw, ruim en smaakvol ingericht Schouwburg Lokaal bezit, alle gemakken, en veel doelmatiger ingericht, dan alle andere gebouwen van dien aard, levert hetzelfde, behalve andere gemakkelikheden, nog deze op: dat de eerste en tweede rang, geheel van de overige rangen afgezonderd, aan weerszijden, eenen vrijen en uitgang heeft; het gebruik en onsaagzaamte wegneemt, dat het geene publiek, bij het plaats nemen of bij het verlaten van den Schouwburg zich niet genoodzaakt ziet, door alle rangen heen te dringen, of te moeten wachten, tot dat de mindere rangen, geheel verlaten zijn, waarvoor dan ook twee groote zijdeuren aan de eerste rangen daargesteld.

De eerste overige de banken zeer gemakkelijk voor het publiek ingericht, met leuning, en opgevulde en sierlijke bekleede zittingen; terwijl in de zaal eenige nieuwe, briljante kroon met draagbaar gas verlicht zal zijn; zoodat men gemakkelijk daaronder zal kunnen zitten, zonder voor olie, of smeervlakken bevreemd te zijn.

Kangende het Tooneelgezelschap, het repertoire der te geven vaudevilles, de schitterende decoratiën, costumes, als alle verdere toestel, acht de directie het overbodig uitte wijden, aangezien de bijval waarmede zij in de vorige jaren zoowel hier als elders is vereerd geworden, haar de hoop doet koesteren, dat het geachte publiek na bekomen overtuiging ook gewis dit jaar, dezelfde goedkeuring niet zal terug houden; waartoe dan ook van de zijde der directie alle mogelijke maatregelen zijn genomen. Zullende de op te voeren nieuwste en meest uitgezochte vaudevilles in alle opzichte aan de billijke verwachting van een kiesch en beschaafd publiek beantwoorden.

**P. BOAS EN N. JUDELS.**  
De eerste voorstelling zal plaats hebben op Dingsdag den 7 mei; zullende aldaar worden ten toonele gevoerd. **De Ouderdom van den Straatjongen van Parijs**, nieuwe vaudeville in een bedrijf naar het fransch, (zijde een vervolg op de Straatjongen van Parijs). Na hetzelfde **Mijne Vrouwen Mijne Parapluie**, kluchtige vaudeville in een bedrijf; tot slot **Brano de Spinner**, nieuwe g. oote vaudeville in twee bedrijven naar het fransch, in welke stukken de hoofdrollen door den Heer Judels eerste komiek bij dit gezelschap vervuld zullen worden.

**Aanvang ten half negen uren.**  
Zullende de inrigting der Tent gratis te bezichtigen zijn op Maandag den 8 Meis des avonds van 8 tot 10 uren, en voorts op de dagen der voorstellingen van des morgens 10 tot 2 uren. 6378.

**CAMERA OBSCURA.**  
Staande op het Tournooiveld.

De ondergetekenden eigenaars van opgemeld Optisch Werktuig, hebben de eer het Kunstlievend en vermaant publiek dezer residentie te verwittigen, dat zij naargelang op den hof van welke een Camera Obscura te Parijs is deelgenomen geworden; in navolging van dien een geheel nieuwe constructie eener machine hebben doen vervaardigen, welke alle andere van dien aard, die tot heden gezien zijn, overtreft. Daar de standplaats eene der schoonste is welke deze residentie aanbiedt, zoo draagt zulks niet weinig bij om de schitterende voorstellingen, welke als door betovering worden daargesteld; de volmaaktheid der constructie in deze geheel nieuwe Camera Obscura is zoodanig dat men niet zoo als bij andere van dien aard, uitsluitend het zonlicht noodig heeft om de tafereelen duidelijk te doen voorkomen, maar ook bij het gewone daglicht kunnen zij hetzelfde effect bewerktelligen. In daglicht te bezichtigen van 's morgens 9 tot 's avonds 7 uren.

**De Gebroeders Kinsbergen.**  
De volmaaktheid der constructie in deze geheel nieuwe Camera Obscura is zoodanig dat men niet zoo als bij andere van dien aard, uitsluitend het zonlicht noodig heeft om de tafereelen duidelijk te doen voorkomen, maar ook bij het gewone daglicht kunnen zij hetzelfde effect bewerktelligen. In daglicht te bezichtigen van 's morgens 9 tot 's avonds 7 uren.

**EXPOSITION DE VERRE OUVRE, SOUFFLE ET COLORIE.**

**M. SCOTT** a l'honneur d'annoncer aux habitans de cette residence, que son Exposition, généralement connue à l'étranger, qui a été ouverte au Regentstroot à Londres et Rue de Rivoli à Paris, sera ouverte, pour peu de temps, rue Hoogstraat, n. 339, chez M. Rodenburg, à La Haye. Il démontrera dans toute son étendue le bel art d'ouvrer, de souffler et de colorier le verre sous diverses formes et couleurs, de manière à en donner une idée parfaite dans un instant et il fera 50 années de verre en une minute. Il fera voir au public une riche collection d'objets en verre, unique dans son espèce. En quelques minutes, il confectionnera tout objet qu'on lui demandera et il reproduira en verre la ressemblance parfaite d'un chien. Il tiendra ses séances de 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi et depuis 6 heures du soir jusqu'à 9 heures. Le prix d'entrée est de 60 cents, pour lesquels on obtient un objet de cette valeur, fait séance tenante. 6379.

**KONINKLIJKE ENGELSCH PANTOMIMISTEN.**  
Voor de eerste maal in Holland met nieuwe VOORSTELLINGEN, PERSONEEL, COSTUMEN EN DECORATIEN.

**M. BOLENO**, voormaals geassocieerd met den Heer LEHMAN, heeft de eer het Nederlandsch Publiek te berigten, dat hij met groote onkosten een uitgezocht gezelschap heeft bijeen gebracht, gekozen uit Hare Britsche Majesteits Koninklijke Theaters van London, Dublin en Edimburg. Decoratiën, costumen, enz., zijn geheel nieuw vervaardigd, en zullen in allen opzichten, de goedkeuring van het geene publiek wegdagen.

**De eerste voorstelling alhier zal bestaan uit:**  
**Jamie van Aberdeen of de Dansende Schot.**  
Aan deze voorstelling zal worden toegevoegd een huistersijk Indiaansch Drama, genaamd **De Gijbbeway Indian of de Hond van het Wrak.** Waarbij de wondervolle Hond Hector zijne buitengewone begaafdheden zal ten toone spreiden.

Eene Iersche Overture Pot-pourri, door het volle Orchest.  
Te besluiten door een nieuw **Komiek Ballet Pantomime**, genaamd **ARLEQUIN PACHTER** of Pierrot en de Tooverboom.

**Aanvang des avonds kwart over acht ure.**  
Prijzen der plaatsen: Eerste rang f. 1.99. — Tweede rang f. 1.50. — Derde rang f. 1.00. — Vierde rang 0.50.

**AVIS.**

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public que le Magasin de Mme Veuve **KEMPER & FILS** de Deventer, si connus pour la fabrication du pain d'épice renommé de Deventer, dit **Deventer Koek** ne sera pas établi, cette année, à la Foire de La Haye. Le soussigné a depuis nombre d'années le dépôt de ce pain d'épice, et afin que cette année les nombreuses pratiques de Mme Kemper n'en soient pas privées, il a pris les mesures pour que son Magasin en soit continuellement pourvu. La Haye, le 1<sup>er</sup> Mai 1844. **W. G. G. van den Bergh.** Hoogstraat. 6382.

**THÉÂTRE DE PHYSIQUE DE D. L. BAMBERG, Physicien de la Cour.**

De concert avec **M. R. Kinsbergen** à la salle, située au Plein, à La Haye.

**Lundi 6 Mai. — Ouverture de Spectacle.**  
1<sup>o</sup> **La Soirée Mystérieuse.**  
2<sup>o</sup> **Le Palais Magique ou une Nuit à Peking.**  
3<sup>o</sup> **Les Affiches déjà distribuées, donnent les détails du reste de la Représentation.**

**Mardi 7 mai 1844,** la même Représentation, avec un changement dans le N<sup>o</sup> 3 du programme.

La capacité et la disposition de la Salle, l'illumination les décorations ainsi que les costumes à *la Philippe*, ne laisseront rien à désirer, et l'artiste espère mériter les suffrages du public bienveillant, que cette fois loin d'être déçu, trouvera les opérations mécaniques dignes de son attention. On commença à 8 heures et demie du soir. Les places peuvent être retenues au dit Salon pendant.

**RABAIS EXTRAORDINAIRE.**

**MM. Théodore & Co.**, déballés à la Cour de Berlin, chez Madame la Veuve **VACQ**, dans la rue dite *Hoerenstraat*, à La Haye, ont l'honneur d'annoncer au public que cessant entièrement les affaires dans ce pays, ils vendront complètement tout ce qui leur reste en articles de toilette pour dames et pour hommes.

- 10,000 bols en satin grograin Everlast à 25 cents et au-dessus.
  - 1,000 écharpes diverses. » 50 » » »
  - 2,000 cravates différentes. » 40 » » »
  - 3,000 paires de bretelles. » 15 » » »
  - 4,000 » de gants en soie, la paire » 50 » » »
  - 6,000 » gants glacés. » 35 » » »
  - 7,000 » id. en coton. » 15 » » »
  - 80 nécessaires pour hommes à 5 flor. » » » »
  - 30 » » » » pour dames à 4 » » » »
  - 8,000 boîtes (à 12 douzains) de plumes d'acier à 25 cents.
- Et une foule d'autres articles trop long et trop coûteux à détailler ici. Ceux qui achèteront pour une somme de 20 florins jouiront encore d'une remise de 10 p. c. 6381.

**GRAND MAGASIN ET DEPOT DE DRAPS ET D'ETOFFES.**

**A. VAN NOORDEN,**  
Rue dite *Spuistraat*, n. 364.  
ETABLISSEMENT NOUVEAU A L'INSTAR DE CEUX DE PARIS ET DE LONDRES.

Le soussigné, recevant chaque semaine les dessins les plus nouveaux d'étoffes de pantalons et de gilets, etc., a l'honneur de présenter le public qu'en vertu d'un contrat passé avec des fabricans il a la faculté à pouvoir rendre toutes les étoffes passées de mode; de sorte que son Magasin contient continuellement les articles du dernier goût.

Le prix de ses articles exclut toute concurrence et la vogue dont jouissent ses Draps, ses Cachemires, etc., près du public fashionable de La Haye et des environs rend témoignage de l'excellence des étoffes et du goût de la coupe. Il s'efforcera de mériter de plus en plus la bienveillance de ceux qui l'honorent de leur confiance. 6317. **A. van Noorden.**

**ETABLISSEMENT DE BAINS à SCHÉVENINGUE.**

Cet établissement, dont la situation sur la Mer du Nord à une demi lieue de La Haye, en fait un séjour des plus agréables et en même temps des plus sains est pris en fermage par **MM. SWITSAK FRÈRES** à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain.

Les nouveaux entrepreneurs ont l'honneur d'annoncer, qu'ils n'ont épargné aucuns frais pour rendre l'Hôtel-des-Bains aussi confortable que possible, de manière à ce qu'il puisse rivaliser avec les premiers établissemens de ce genre en Europe. Le mobilier est complètement renouvelé, et tous les soins ont été apportés à l'arrangement des appartemens. On a, autant dans l'intérêt de l'entreprise que dans celui du public, réduit considérablement les prix, et le séjour à l'Hôtel-des-Bains ne sera pas plus coûteux désormais que dans tout autre Hôtel.

Il y a journellement **Table d'Hôte**. Toutefois on sert aussi des diners particuliers ou à la carte, ainsi que des souper et des déjeuner à volonté. Les prix des bains ont également subi une diminution de 25 p. c.

Les familles qui restent durant un mois entier à l'Hôtel, jouissent outre ces diminutions de prix, encore d'une remise de 20 p. c. sur le tarif ordinaire. Les soins médicaux et chirurgicaux de l'établissement sont donnés par des hommes de l'art honorablement connus à l'étranger comme ici. Cette partie du service ne laissera également rien à désirer.

Les entrepreneurs osent par conséquent se flatter de satisfaire à toutes les exigences et mériter la satisfaction générale. S'adresser à **MM. SWITSAK FRÈRES, Korte Noutstraat, n. 114, à La Haye,** ou à l'Hôtel-des-Bains à Schéveningue. 6364.

**VENTE D'AMEUBLEMENS.**

**MM. J. A. SCHICK & Co.** continuent la vente à des prix très-avantageux de riches ameublemens très-modernes en bois de Palisandre, Acajou et autres bois fins, Armoires avec glaces, Bibliothèques, Tables et Meubles de fantaisie; Branches, Lustres et Pendules; Damas et autres étoffes pour rideaux; Passeranterie, Horloges et franges; bâtons et ornemens dorés; Tapis en Savon et autres pour salons, Localliers et foyers; papiers peints très-riches, un Ouvre-porte de Vienne, glaces, etc. 6370.

**Cours des Fonds Publics.**  
Bourse d'Amsterdam, du 4 Mai.

	Int.	3 mai.	4 mai.
Dette active. . . . .	21	61	61
Dito dito. . . . .	3	—	—
Dito dito. . . . .	5	100	100
Dito des Indes. . . . .	5	100	100
Syndicat. . . . .	4	96	96
Dito. . . . .	3	80	80
Pays-Bas. . . . .	4	145	145
Société de Commerce. . . . .	4	—	—
Emprunt de 1836. . . . .	4	—	—
Chemin de fer du Rhin. . . . .	4	—	—
Dito de Harlem. . . . .	—	—	98
Dito de Rotterdam. . . . .	—	—	98
Act. du lac de Harlem. . . . .	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165. . . . .	—	—	106
Dito dito 1828 & 18295. . . . .	—	—	106
Inscript. au Grand Livre. . . . .	6	—	72
Certificats au dito. . . . .	6	—	—
Dito inscriptions 1831 & 18335. . . . .	5	—	—
Emprunt de 1840. . . . .	4	—	91
Id. chez Stieglitz et Comp. . . . .	4	—	90
Passive. . . . .	5	—	—
Dette différée à Paris. . . . .	—	—	—
Dellered. . . . .	—	—	—
Ardoin. . . . .	5	22	22
Obligations Goll. & Comp. . . . .	5	—	—
Dito métalliques. . . . .	5	—	—
Dito dito. . . . .	2	—	—
France. . . . .	3	—	—
Pologne. . . . .	7	—	—
Inscriptions au Grand-Livre. . . . .	3	—	—
Actions 1836. . . . .	—	—	—
Brésil. . . . .	—	—	82
Id. id. 1843. . . . .	—	—	90
Portugal. . . . .	2	45	45

Les affaires dans nos fonds publics n'étaient pas animées aujourd'hui n'y a aucune variation notable à signaler.

La baisse que les fonds espagnols ont éprouvée aux bourses de Paris d'Anvers a réagi à notre bourse d'une manière défavorable sur ces fonds étaient offerts en baisse.

Les portugais paraissent à l'ouverture de la bourse, vouloir également trograder, toutefois, ils se sont maintenus à leur cours d'hier.

Cours de l'argent à prêt à garantie 3 1/2 % p. a., prol. 3 1/2 % p. a. p. compte, 2 1/2 % p. a. p. a. 5 heures: 2 1/2 % p. a. 61; Holl. 5 % p. a. 100; S. Soc. Commerce 145; Ardoins 22.

**SOCIÉTÉ DES EFFETS PUBLICS, A QUATRE HEURES ET DEMI.**  
Amsterdam, 5 dimanche mai.

Les intégrales, avec peu d'affaires, étaient moins fermes aujourd'hui, les transactions en 5 p. c. et 4 p. c. des Indes-Orientales étaient très-animées.

Les espagnols continuaient à baisser. Les affaires dans ces fonds étaient très restreintes. Les portugais étaient plus calmes. 2 1/2 % p. a. 60; 3 % Nouv. 75; 5 % L. 100; Nouv. 4 % 94; à 21 1/2.

**Bourse de Paris du 3 Mai.**

	Int.	2 mai.	3 mai.
France. . . . .	—	121 95	121 65
Trois pour cent. . . . .	—	—	84 50
Emprunt Ardoin. . . . .	—	—	92
Anc. différés. . . . .	—	—	—
Espagne. . . . .	—	—	—
Nouve. dito. . . . .	—	—	—
Passive. . . . .	—	—	—
Naples. . . . .	—	102 00	102 80
Certificats Falconet. . . . .	—	—	—
Pays-Bas. . . . .	—	—	—
Dette active. . . . .	—	—	—
Dette active. . . . .	—	—	—
Belgique. . . . .	—	—	—
Banque belge. . . . .	—	—	—
États-Unis. . . . .	—	—	—
Obligations de la Banque. . . . .	—	—	—

Les variations continuent d'être complètes dans 3 p. c. sans aucune modification à l'exception. Ce fond ouvert à 84 35, s'est fait 84 30 puis s'est élevé jusqu'à 84 60 et resté à 84 55 demandé fin courant, avec de très-importantes transactions tant ferme qu'à prime. Le 5 p. c. est moins bien tenu à 121 70 tant; 122 fin courant. Banque (3000) Comptoir Ganation 1045. Les chemins de fer sont très-fermes. Les fonds belges sont en voie de réaction 5 p. c. ancien 103; 5 p. c. (1840) 106; 5 p. c. (1843) 108; (1841) 115; 2 1/2 hollandais demandé à 61 1/2. Le rente de Naples a baissé de 101 85. L'emprunt romain est à p. c. mieux qu'hier à 106 1/2. L'actif 6 mois trouve plus de vendeurs que d'acheteurs à 32 1/2; 3. Le 3 p. c. mieux qu'hier à 35 1/2; 3. Les affaires sont du reste très-limitées sur les valeurs. Passifs 6, différé nouv. 14 1/2; 3, ancien 7. Le 5 portugais était à 45.

**Bourse d'Anvers du 4 Mai.**

Métalliques, 5 % p. a. — Naples, 5 % p. a. — Ardoins, 5 % p. a. 21 1/2; Dette différée ancien, 5 % p. a. — Passive, 5 % p. a. — Lots de Hope, 67 1/2; après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 21 1/2; — Capons, 3.

**Bourse de Londres du 3 Mai.**

3 % Consol. 99 1/2; — 2 1/2 % Holl., 61 1/2; — 5 % p. a. — 5 % (Emp.) p. a. — Esp. 5 % 24 1/2; — Id. 3 % p. a. — Port. 5 % 44 1/2; 45; — Id. 5 % p. a. — Russes, 5.

**Bourse de Vienne du 28 Avril.**

Métalliques, 5 % 110 1/2; Dito, 4 % 100 1/2; — Dito, 3 % 77 1/2; de 1834. p. a. — Actions de la Banque 1627.

**DÉPART DU CHEMIN DE FER, SERVICE D'ÉTÉ.**  
à partir du 10 Avril 1844.

**D'Amsterdam à La Haye.**

DE LA HAYE	DE VOOR-SCHOUW	DE HARLEM	DE VOOR-LENSANG	DE VEE-SENSANG	DE PERK-SCHOUW	DE PAREL	DE VOOR-SCHOUW	DE HARLEM	DE VOOR-LENSANG	DE VEE-SENSANG	DE PERK-SCHOUW	DE PAREL
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 30	7 46	8 5	8 19	8 31	8 42	9 3	9 14	9 14	9 14	9 14	9 14	9 14
12	—	12 30	12 44	12 59	—	—	—	—	—	—	—	—
4 30	4 46	5 5	5 10	5 21	5 42	6 3	6 14	6 14	6 14	6 14	6 14	6 14
8	8 16	8 35	8 49	8 59	9 13	9 24	9 35	9 35	9 35	9 35	9 35	9 35

**De La Haye à Amsterdam.**

DE LA HAYE	DE VOOR-SCHOUW	DE HARLEM	DE VOOR-LENSANG	DE VEE-SENSANG	DE PERK-SCHOUW	DE PAREL	DE VOOR-SCHOUW	DE HARLEM	DE VOOR-LENSANG	DE VEE-SENSANG	DE PERK-SCHOUW	DE PAREL
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 15	7 34	8 4	8 18	8 30	8 41	9 2	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13
11 45	—	12 13	12 27	12 42	—	—	—	—	—	—	—	—
4 15	4 34	4 49	5 4	5 15	5 26	6 7	6 18	6 18	6 18	6 18	6 18	6 18
7 45	8 4	8 19	8 33	8 44	8 55	9 6	9 17	9 17	9 17	9 17	9 17	9 17

LA HAYE, chez Léopold Kinsbergen, 101 Noutstraat.